

PARIS CLASSE NUMÉRIQUE : entre janvier 2013 et mars 2015, 83 collèges et 13 lycées municipaux parisiens seront équipés d'Espaces numériques de travail, un portail Web unique et sécurisé pour faciliter les échanges entre les élèves, les parents et le personnel de l'établissement.

# Cap sur les nouveaux rythmes scolaires

La réforme s'appliquera dès la rentrée de septembre 2013 pour les élèves parisiens des écoles maternelles et élémentaires.



Les ateliers seront dirigés, entre autres, par des animateurs de la Ville de Paris.

À la rentrée, les 137 000 enfants parisiens en primaire à l'école publique iront en classe quatre jours et demi par semaine. Au programme de cette nouvelle année, deux grandes nouveautés : l'école le mercredi matin – de 8 h 30 à 11 h 30 – et l'heure de sortie de classe avancée à 15 h 00 le mardi et le vendredi. Les 662 écoles publiques parisiennes proposeront des activités périscolaires de 15 h 00 jusqu'à 16 h 30. Aucun changement pour le lundi et le jeudi : la classe finira, comme d'habitude, à 16 h 30.

### Des activités culturelles les mardis et vendredis

Votée par le Conseil de Paris le 25 mars dernier à l'issue de trois mois de concertation, la réforme des rythmes scolaires devait être approuvée ensuite par le Rectorat

tés autour du thème du film. En lien avec les conservatoires municipaux, des intervenants pourront constituer des chœurs ou des orchestres. Enfin, la Ville a lancé un appel à projets adressé aux associations culturelles, artistiques et sportives afin qu'elles proposent des ateliers dans le but d'enrichir et compléter l'offre d'activités dans chaque école à la rentrée.

### Des ateliers adaptés à tous les âges

Les ateliers différeront de l'école maternelle à l'école élémentaire, et s'adapteront aux cycles d'apprentissage des enfants. Pour les tout-petits, les activités devraient tourner autour de lectures de contes, d'ateliers d'expression, de jeux autour de la mobilité dans l'espace, d'ateliers d'éducation alimentaire, de pratiques artistiques ludiques...

### Initiation au numérique, ateliers de lecture et d'écriture, pratiques artistiques...

Quant au programme des grands, il devrait s'articuler autour de jeux sportifs, d'initiation aux échecs, au numérique et au multimédia,

### À SAVOIR

#### UN PLUS GRAND NOMBRE D'INTERVENANTS

Quatre cent cinquante agents sous contrats seront titularisés, notamment dans les secteurs scolaire et périscolaire. En outre, des contrats à temps plein ou à temps partiel seront créés pour environ 1 400 animateurs encadrant les enfants, et 80 animateurs seront recrutés par concours dès la rentrée 2013, dont 50 par voie interne. Un plan de formation accompagnera la réforme.

d'ateliers de lecture et d'écriture, d'expériences scientifiques ludiques, de sensibilisation au développement durable, de pratiques artistiques...

En proposant trois heures hebdomadaires d'activités gratuites, la Ville a pour objectif d'offrir un accès à la culture, au sport et aux loisirs à tous les petits Parisiens. De façon pratique, aucun enfant ne sera obligé de quitter l'établissement scolaire avant 16 h 30 le mardi et le vendredi, de façon à ne pas bouleverser l'organisation

### Offrir un accès à la culture, au sport et aux loisirs à tous les petits Parisiens.

des parents. Mais si ces derniers le souhaitent, ils pourront venir chercher leurs enfants dès la fin de la classe, ces jours-là, à 15 h 00. Les activités organisées après 16 h 30 (goûters, ateliers bleus, etc.) restent inchangées. Certaines écoles, qui ont déjà adopté une

organisation particulière (classe le samedi matin par exemple), pourront demander des dérogations auprès du Rectorat. Pour les autres, rendez-vous le mardi 3 septembre, première journée où la sonnerie de fin de classe retentira à 15 h 00 pour offrir aux enfants un nouveau temps de découverte. ■

→ Une préinscription des enfants aux activités périscolaires aura lieu au mois de juin. Tous les renseignements sur [Paris.fr/rythmeseducatifs](http://Paris.fr/rythmeseducatifs)

Extrait du magazine de la ville de Paris À Paris n°47, été 2013 pages 20 et 21